



Le 17 novembre 2009

## Le Conseil général de l'Essonne

### *Création d'un service en ligne pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)*

**Le Conseil général de l'Essonne** a reçu le trophée de la meilleure réalisation inter-service – dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition des "Prix Territoriaux", créés par La Gazette des communes et la GMF –, pour la création du logiciel «Urgence Guide Orientation» (UGO). Mis en œuvre le 1<sup>er</sup> novembre 2008, il permet aux travailleurs sociaux une recherche dématérialisée d'hébergement, au plus près de la demande, et dans l'intérêt de l'enfant.

Ce nouvel outil, intitulé UGO, donne désormais la possibilité aux travailleurs sociaux de trouver en moins de cinq minutes un lieu d'accueil pour des enfants en court, moyen, ou long séjour, - au lieu de 3 heures initialement par téléphone -, en se connectant de manière sécurisée sur une plateforme dont la procédure est simplifiée, optimisée et enrichie. UGO a permis de remplacer des dizaines d'appels téléphoniques quotidiens et des annuaires papiers par une procédure dématérialisée sur internet.

L'outil UGO comprend un moteur de recherche avec de nombreux critères (âge et sexe de l'enfant, type d'hébergement préférable pour l'enfant, type de suivi...) permettant une recherche correspondant au mieux aux besoins de l'enfant.

Développé en interne et conçu avec une volonté collaborative interservices, partenariale et avec les utilisateurs, le logiciel a été versé à la "communauté du libre" en septembre 2009. Cette démarche permet à tous les départements qui le souhaitent de télécharger librement le logiciel et de l'utiliser sans frais de licence, de modifier les programmes et de les adapter à leurs besoins, avec la possibilité de mutualiser les retours d'expérience. Plusieurs départements ont déjà signifié leur intérêt pour la plateforme.

Cette initiative du Conseil général de l'Essonne correspond à un réel besoin, compte-tenu des difficultés à trouver un lieu d'accueil adapté, particulièrement en situation d'urgence, pour les enfants qui sont confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle permet en outre à d'autres départements d'en bénéficier et d'aboutir à une démarche mutualisée au plan national dans l'utilisation de l'outil.

#### **Contacts Presse :**

**Marie-Dominique Pilard (GMF) : 01 47 54 11 55**

**Nadia Zimmer (La Gazette) : 01 40 13 36 16**

**Mélanie Duclos (Conseil général de l'Essonne) : 01 60 91 91 20**